

Monter un projet Biodiversité : amélioration de la connaissance et reconquête de la biodiversité

Ateliers d'écriture -
mardi 10 octobre 2023

Karine Delabroise



Ateliers d'écriture

Programme

1. Objectifs et contenu de l'atelier
2. Cadrer son projet
3. Rédaction de la note technique
4. Retours d'expérience

Objectifs et contenu de l'atelier

Objectifs de l'atelier d'écriture

- Bien comprendre les attendus de l'appel à projet FEDER « **Actions de développement des données naturalistes et de la connaissance du patrimoine naturel régional** »
- Maitriser la rédaction de la note technique

Contenu de l'atelier d'écriture

- Présentation du dispositif Feder « Actions de développement des données naturalistes et de la connaissance du patrimoine naturel régional »
- Préalables au montage du projet
- Présentation d'un projet exemplaire
- Questions Réponses

Présentation du dispositif

- Développement et diffusion de la connaissance en matière de biodiversité et de patrimoine naturel
 - Favoriser la préservation de la biodiversité par une meilleure connaissance ;
 - Rapprocher les acteurs de la recherche, des élus et décideurs, des gestionnaires et des différentes catégories d'opérateurs en matière de biodiversité (au sein des collectivités et des associations) ;
 - Renforcer la contribution du secteur associatif naturaliste et de l'éducation à la nature au développement des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'objectif est de rapprocher différents acteurs afin de croiser les connaissances qu'elles soient scientifiques ou de terrain. Il s'agit de construire une connaissance robuste et structurée répondant à des besoins. La connaissance acquise permettra de soutenir des dynamiques sur les territoires par exemple le développement de projets de trame verte et bleue.



Les opérations éligibles

- Les projets d'observation régionale,
- Les projets de science-action,
- Les actions d'animation, de diffusion/transfert de vulgarisation des connaissances du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité), de sensibilisation/éducation sur ces enjeux.

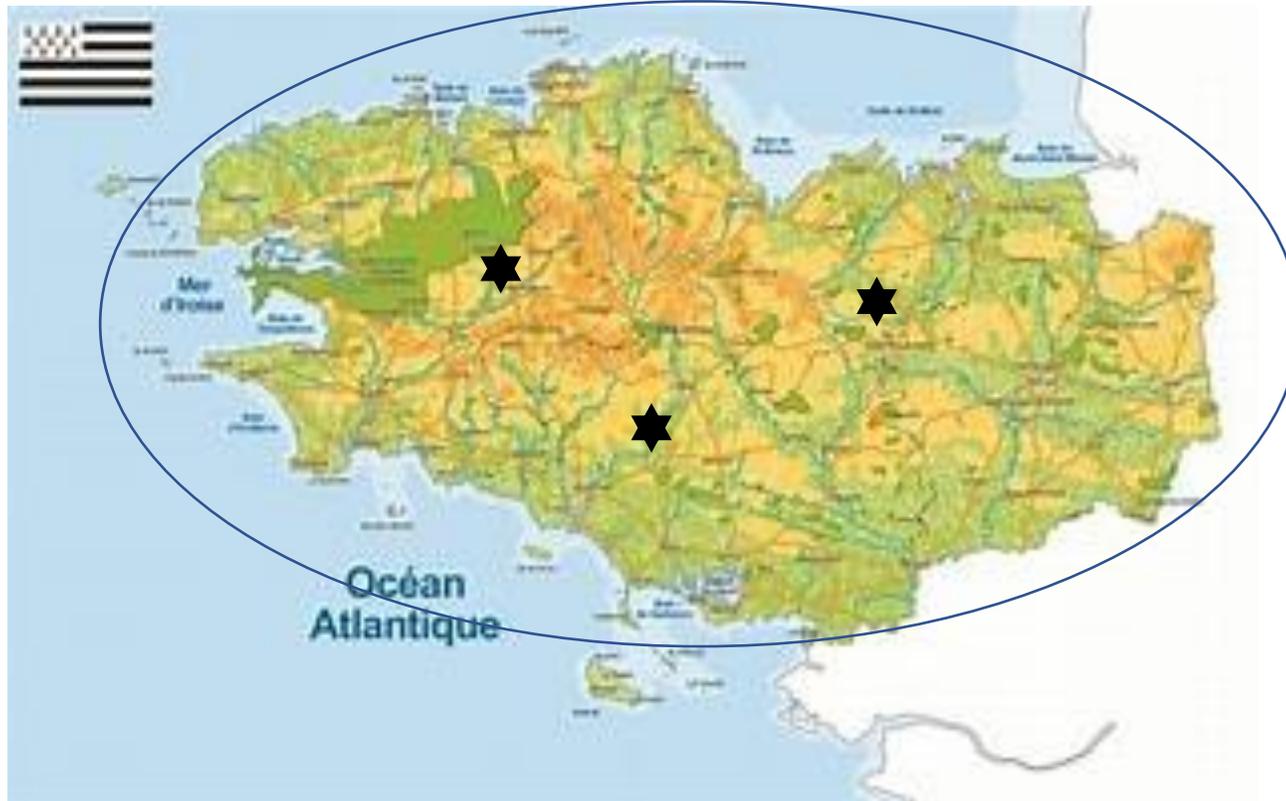
Ces opérations sont cumulables dans le même projet.

Critères de sélection

- 1. La contribution au développement de la connaissance sur la biodiversité et aux objectifs de l'appel à projet :
 - 1.a - Les projets contribueront à développer la connaissance sur la biodiversité et la sensibilisation vers différents publics
 - 1.b - Les projets contribuent à l'objectif thématique de cet appel à projet et s'inscrivent dans la typologie des projets (cf page 3). La réflexion autour du transfert des connaissances est fondamentale et devra être précisée dans le dossier déposé.

Critères de sélection

2. La portée régionale des projets :



1/ Démarches de portée régionale

OU

2/ Dynamique de projets à l'échelle d'un ou plusieurs territoires dans le cadre d'expérimentation sur des sites pilotes contenant des méthodes de transposition.

Exemple : Protocole de collecte de données naturalistes, production de guide méthodologique pouvant être repris par différents acteurs à l'échelle de la région.

Critères de sélection

3. La capacité de mise en œuvre du projet :

- a) Description des moyens humains et matériels
- b) Description de la méthodologie mise en œuvre pour mener le projet
- c) Capacité à produire tous les documents justifiant les dépenses réalisées

4. La coopération entre les différentes catégories d'acteurs :

Montrer comment le projet permet de décloisonner les disciplines et favorise la transversalité entre les différents acteurs

5. La diffusion des résultats :

Les livrables devront figurer dans le dossier déposé. Les modalités de diffusion devront être décrites. Tous les livrables seront mis à disposition gratuitement.

Critères de sélection

6. Le transfert des données :

- a) L'ensemble des données produites dans le cadre du projet devront, selon la nature du projet, mis à disposition des observatoires régionaux faune et flore ou sur Géobretagne.

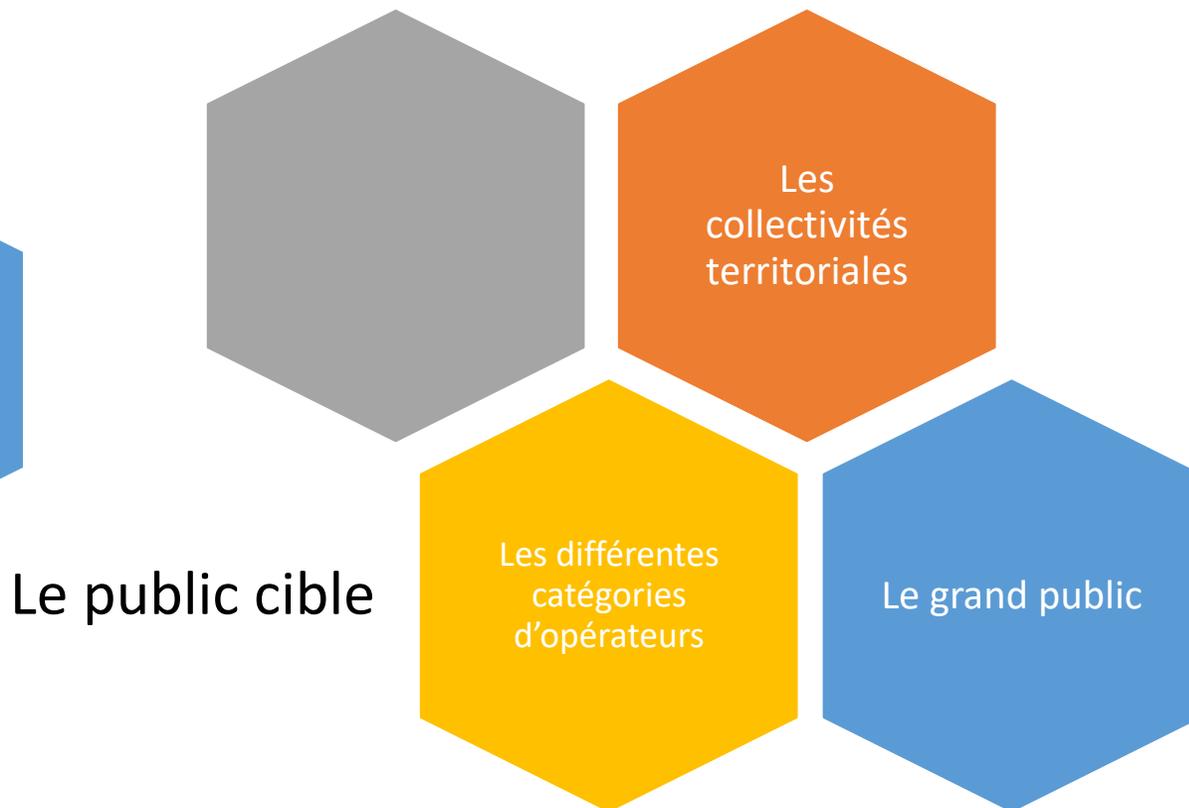
7. L'organisation des projets :

Une gouvernance adéquate devra être proposée. Elle regroupera les partenaires financiers et le chef de file et toutes autres personnes désignées

5. La diffusion des résultats :

Les livrables devront figurés dans le dossier déposé. Les modalités de diffusion devront être décrites. Tous les livrables seront mis à disposition gratuitement.

Critères de sélection



L'aide FEDER

- Une simplification des justificatifs : recours aux options de coûts simplifiés pour déterminer le montant de certains postes de dépenses
- Une subvention Feder dans la limite de 60% du montant éligible
- Un budget minimum de 100 000€ de dépenses, dans la limite de 600 000€
- Des projets d'une durée minimum de 24 mois
- Un dépôt des dossiers à partir du 1^{er} mars 2022

Cadrer son projet

Préalables avant de monter un projet

- Etre sur un projet de portée régionale
- Dans le cadre d'un projet partenarial, désigner le chef de file et les partenaires
- Identifier les missions de chacun dans le projet
- Réfléchir à la production d'outils d'aide à la décision
- Penser aux modalités de transfert de la connaissance
- Monter le projet en ayant conscience des contraintes juridiques et financières des fonds européens (ex : marchés publics)

Rédaction d'une note technique

Le montage technique d'un projet

- La note technique doit identifier :
 - Le contexte et objectifs
 - Les principales actions
 - Les indicateurs du projet
 - Le rôle de chacun dans le projet (répartition des tâches, de l'animation...)
 - Résultats attendus – description des livrables
 - La gouvernance
- Argumenter de la prise en compte des critères de l'appel à projet (partenaires du projet, public cible...) – cf fiche dans l'AAP

Temps questions réponses

A votre service

La Région Bretagne

- **Rosine Binard & David Gobin** – chargé.e.s de mission Réserves naturelles régionales.
rosine.binard@bretagne.bzh & david.gobin@bretagne.bzh
- **Gaëlle Bodinaud** – chargée de mission stratégie et fonds européens pour l'environnement.
gaelle.bodinaud@bretagne.bzh
- **Karine Delabroise** – chargée de la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité. karine.delabroise@bretagne.bzh
- **David Morin** – chargé de mission renaturation. david.morin@bretagne.bzh
- **Gaëlle Namont** – chargée de mission TVB. gaelle.namont@bretagne.bzh
- **Fanny Poirot** – instructrice de fonds européens. fanny.poirot@bretagne.bzh

L'Agence Bretonne de la Biodiversité

- **Nolwenn Cozannet** – chargée de mission montage et financement de projets.
nolwenn.cozannet@biodiversite.bzh
- **Mathilde Lefranc** – chargée de mission montage et financement de projets.
mathilde.lefranc@biodiversite.bzh
- **MaQuestion #biodiversitéBZH**

Des outils à votre disposition

- Un **replay** du webinaire « les clés pour monter un projet biodiversité » disponible en ligne
- Des **ateliers d'écriture** (en petit comité et en présentiel)

Infos & inscriptions à venir dans la newsletter « **La Mensuelle de la #biodiversitéBZH** ». [Abonnez-vous](#) !

Bonus

Les liens avec la Région Bretagne et l'Agence Bretonne de la Biodiversité

La Région Bretagne

- Service instructeur des fonds européens (instruit et valide les dépôts de candidature et les demandes de paiement)
- Accompagne des porteurs de projets
- **Référents sur les aspects techniques** des appels à projets

L'Agence Bretonne de la Biodiversité

- Accompagne les porteurs de projets de manière collective ou individuelle
- Intervient sur le **montage administratif et financier** des projets de l'émergence des projets jusqu'au dépôt de la demande d'aide